



La société civile africaine appelle les Ministres de l'Environnement à exiger un accord sur les financements à Doha

Réunie à Arusha cette semaine dans le cadre de la session spéciale sur le changement climatique de la Conférence des Ministres Africains de l'Environnement (CMAE), la société civile africaine appelle les décideurs du continent à se prononcer sur l'avenir des financements pour le climat.

La priorité : abonder Fonds Vert ! Le Fonds Vert créé lors du sommet de Cancun fin 2010 est menacé de rester une coquille vide, faute d'engagements financiers en 2013. Fin 2012, les « financements précoce » prendront fin et aucune suite n'a été annoncée pour 2013 et au-delà. « *Cela créera un fossé diplomatique et financier dangereux en particulier pour les PMA, les Etats-îles et leurs populations souffrant des impacts du changement climatique* » s'inquiète Kobla Djelou d'AFHON Togo.

L'enjeu : mobiliser des ressources nouvelles et additionnelles. L'accord de Copenhague engage les pays développés à mobiliser 100 milliards US\$ par an d'ici 2020. Mais face aux besoins financiers croissants, la société civile décrie les trop nombreux engagements manqués en matière d'aide au développement et de financement climatique. « *Ces promesses brisées interrogent très sérieusement la capacité des pays développés à débourser concrètement les 100 milliards de dollars promis par an d'ici 2020. Nos gouvernements se méfient* » martèle Severin Apedjagbo de JVE Togo. A plus d'un titre, les décisions à la COP18 à Doha sur les sources de financements et le calendrier jusqu'en 2020 vont très largement déterminer l'engagement de l'Afrique dans la suite des négociations climatiques.

La solution : les financements « innovants ». C'est dans ce contexte de crise des financements que la société civile africaine soutient la mobilisation de nouvelles ressources publiques, additionnelles, prévisibles et pérennes. De nombreux rapports internationaux¹ ont identifiés des mécanismes financiers innovants, qui bénéficient de plus en plus de soutien politique au nord. Par exemple : une **taxe sur les transactions financières** qui pourrait générer en Europe jusqu'à 30 milliards² d'euros chaque année et une **taxe globale sur le transport maritime** qui rapporterait 26 milliards de dollars par an d'ici 2020. « *Le Mali a déjà montré l'exemple en adoptant une taxe sur les billets d'avion. C'est ce type de financements que nous souhaitons mobiliser à l'échelle internationale. Par leur nature innovante, ils peuvent habilement compléter les contributions budgétaires classiques en générant des ressources véritablement additionnelles et publiques. Seule manque une impulsion forte de nos Ministres et Chefs d'Etat pour que les recettes aillent abonder le Fonds Vert.* » rappelle Maiga Mahamadou Farka d'Amade Pelcode Mali.

La CMAE peut et doit mettre l'accent sur ce dossier clé pour la lutte contre les changements climatiques. Elle peut appeler les pays développés à abonder le Fonds Vert dès la COP18 à Doha fin novembre. Elle peut aussi appuyer la création de mécanismes innovants équitables. « *Pour répondre aux besoins de plus en plus pressants des communautés en Afrique, nous comptons sur nos Ministres pour qu'ils soutiennent la création de mécanismes financiers pour le Fonds Vert. A condition qu'ils n'affectent pas les économies les plus pauvres et vulnérables* » explique Aissatou Diouf d'ENDA Energie Sénégal.

Contacts presse

Aissatou Diouf, ENDA Energie Sénégal : dioufastou@hotmail.com

Maiga Mahamadou Farka, Amade Pelcode Mali : mouhamadoumaiga@gmail.com

Kobla Djelou, AFHON Togo : kobla.afhon@gmail.com

¹ Les deux rapports sur les financements innovants pour le climat sont le rapport AGF sous l'égide de Ban Ki Moon (2010) et le rapport conjoint de la Banque Mondiale et du FMI à l'intention du G20 (2011).

Annexe au communiqué de presse

De la CMAE à la COP18, une clé de la négociation : La mobilisation de nouveaux financements internationaux pour lutter contre le changement climatique entre 2013 et 2020

Le climat représente déjà un surcoût très élevé pour les pays les plus pauvres. Au Togo, on estime les besoins de l'adaptation de l'agriculture à 166 millions de dollars et les besoins pour l'atténuation dans le secteur de l'énergie à 522 millions de dollars d'ici 2030³. En 2009, le gouvernement togolais estimait le coût de la mise en œuvre du PANA à 23.300.000 US\$. Face à ces besoins, les financements disponibles sont plus qu'insuffisants et distribués de manière inégale. L'Afrique globalement n'attire que 35% des financements et l'adaptation ne représente au total que 25% des financements climat sur le continent⁴.

Un fossé financier entre 2013 et 2020 ? Entre 2010 et 2012, les financements précoce - quoique insuffisants et inégalement repartis - ont permis cependant d'accroître le volume des financements climat comptabilisés dans l'APD. Leur fin annoncée en cette année 2012, sans nouvel engagement prévu à l'horizon 2020 - provoquera sans aucun doute un vide inquiétant pour les pays en développement, en particulier pour les PMA et les PEID et leurs populations. L'accord de Copenhague engage les pays développés à mobiliser 100 milliards US\$ par an d'ici 2020. Mais pour l'instant, cet engagement reste très flou : où les trouver, comment et quand mobiliser ces sommes nécessaires sont des enjeux clé de la CMAE à la COP18.

Un Fonds Vert sans argent ? Le Fonds Vert a été créé au sommet de Cancun fin 2010 avec la vocation de devenir le canal principal d'allocation des finances climat. Quelques promesses, faibles au demeurant et qu'il est encore prématuré de croire entièrement - ont été faites pour son alimentation initiale. Les sommes « promises » au Fonds Vert ne dépassent pas 1 milliard de dollars, bien loin des 100 milliards^[1] de l'accord de Copenhague. Or, c'est bien aujourd'hui que les pays en développement ont besoin de financements nouveaux, additionnels, prévisibles et pérennes pour faire face aux besoins urgents d'adaptation et lancer les investissements nécessaires en matière d'énergies renouvelables et accessibles à tous.

Pas de financements, pas d'accord politique à la CCNUCC. La mobilisation de financements additionnels, pérennes et prévisibles est une condition sine qua non pour signer un accord mondial équilibré et équitable d'ici 2015. Les décisions en matière de financement à la COP18 à Doha vont fort probablement grandement déterminer la suite des négociations climatiques. Sans financements internationaux et publics, les pays en développement ne seront ni volontaires ni en mesure de mettre en œuvre les actions proposées. Il faut de nouvelles formes de financements pour faire face à la fois aux enjeux d'éradication de la pauvreté ET d'adaptation. C'est déjà une avancée que de voir ces nouvelles formes de financement actuellement en discussion dans le cadre du programme de travail de la CCNUCC sur les financements climat. Il reste à souhaiter que ces efforts débouchent sur des décisions concrètes et positives. La CMAE peut contribuer à renforcer cette dynamique en adoptant une résolution ferme et claire sur cette question.

Les crises des budgets publics ne doivent pas empêcher la mobilisation des financements publics nécessaires. Il est vrai que la communauté internationale est confrontée à une vraie crise des financements publics. Les budgets des pays développés sont en difficulté, avec une entrée en récession pour un grand nombre de pays européens et nord-américains. Mais selon les rapports de l'OCDE et de la société civile, les pays développés ne respectent pas leur engagement pour l'APD, avec ou sans crise économique. Ces crises ne doivent pas servir de prétexte pour réduire l'APD afin d'abandonner les fonds climat, comme cela a pu se produire dans le passé. Il n'est pas non plus question de recourir à des méthodes de comptabilisation qui gonflent artificiellement les chiffres, pratique longuement critiquée en ce qui concerne les financements précoce. Il va falloir mobiliser des financements publics coût que coût, en dégageant de nouvelles recettes.

³ Selon l'évaluation des flux financiers réalisée par le PNUD en 2011

⁴ Selon le site www.climatefundsupdate.org qui recense les financements régions par région.

Les financements privés peuvent catalyser (et non se substituer aux) financements publics. Pour la plupart des pays développés, il s'agit avant tout de mobiliser en priorité les financements privés. En effet, l'analyse de CPI montre que le secteur privé investit déjà presque 70 milliards de dollars⁵ dans la lutte contre le changement climatique et qu'à lui seul, il pourrait largement mobiliser 100 milliards de dollars sans recours à aucun effort étatique. Sauf que dans la lutte contre les changements climatiques et en vue d'une véritable justice climatique, c'est la responsabilité des Etats qui est engagée à « *fournir la totalité des ressources convenues et encourues* » pour aider les pays en développement à soutenir leurs actions contre les changements climatiques. Il ne saurait être question que les pays responsables se dérobent à cette charge morale et juridique. Par ailleurs, le secteur privé ne peut se substituer aux Etats pour des raisons évidentes. D'une part, il n'a pas vocation à financer sous forme de dons, pourtant nécessaire pour réparer les injustices liées aux impacts du changement climatique. D'autre part, l'expérience et la loi économique montrent bien l'incapacité du secteur privé à financer l'adaptation, souvent non-rentable, ou à lancer les investissements nécessaires mais plus chers en matière d'atténuation. La lutte internationale contre le changement climatique exige des fonds publics, nouveaux, prévisibles et pérennes, lesquels pourraient servir de levier aux fonds privés.

Une solution: les sources de financement public dites innovantes. On ne peut que constater les nombreux handicaps résultant de l'insuffisance notoire de l'APD, du non respect des pays développés à débourser 0,7% de leur RNB, de la gestion calamiteuse et inéquitable des financements précoces, de la confusion totale qui règne pour débourser concrètement 100 milliards par an pour le climat. Mais de nombreux rapports internationaux⁶ ont identifiés de nouvelles sources de financements capables de générer des financements substantiels, publics mais indépendants des conditions budgétaires nationales, et même en mesure d'apporter un double dividende. Ces nouveaux mécanismes pourraient habilement compléter les contributions budgétaires classiques et accroître fortement le volume de financements public et additionnel pour le climat. Par exemple :

- **Une taxe sur les transactions financières**, qui pourrait générer en Europe jusqu'à 30 milliards⁷ d'euros chaque année tout en limitant la volatilité des prix sur les marchés ;
- **Une réforme progressive des subventions à la production d'énergies fossiles** financées par les banques de développement pour les investir dans les énergies renouvelables ;
- **Une taxe sur le transport maritime international** qui pourrait générer entre 10 et 15 milliards US\$ par an d'ici 2020 pour financer la lutter contre le changement climatique et réduire les émissions croissantes du transport maritime. A condition qu'elle n'ait pas d'impact économique net sur les PMA et les PEID.

La COP18, avec le soutien des décideurs africains, doit permettre deux avancées cruciales. D'une part, elle doit enregistrer une première série d'engagements financiers à hauteur minimum de 10 à 15 milliards de dollars pour lancer la phase-pilote du Fonds Vert entre 2013 et 2015⁸. D'autre part, elle peut appeler les organisations et groupes d'Etats concernés à mettre en place ces mécanismes innovants pour financer au plus vite la lutte contre le changement climatique tout en veillant à respecter un principe-phare : l'équité.

La déclaration finale des ministres de l'environnement à Arusha doit:

- ✓ Alerter sur l'absence d'engagements financiers dans la CCNUCC à partir de 2013
- ✓ Appeler les pays développés à abonder le Fonds Vert dès la COP 18 pour une première série de décaissements en 2013 et une phase-pilote réussie.
- ✓ Souligner le rôle complémentaire des financements publics innovants, comme la taxe sur les transactions financières européenne ou la taxe sur le transport maritime international, dans la mobilisation de 100 milliards. A condition d'être équitables.

⁵ Voir étude de Climate Policy Initiative, Climate finance landscape, 2011.

⁶ Les deux rapports sur les financements innovants pour le climat sont le rapport AGF sous l'égide de Ban Ki Moon (2010) et le rapport conjoint de la Banque Mondiale et du FMI à l'intention du G20 (2011).

⁷ Selon les prévisions de la Commission Européenne en 2011

⁸ Attention, ces 10 à 15 milliards de dollars ne représentent qu'une partie des engagements financiers à prendre entre 2013 et 2015. Pour plus d'information, voir la note de position du Climate Action Network International